



AVIS OFFICIEL

PILIERES PUBLICS

- Sierre
- Noës
- Granges

Sierre, le 26 août 2022

Y:\ST\EDILITE\03_Enquêtes BO\Enquêtes 2020\enquêtes 210820.doc

Enquêtes Publiques

La Ville de Sierre soumet à l'enquête publique les demandes déposées par :

- CHB Immo SA, par Sovalco SA, pour la construction d'une halle industrielle avec pompe à chaleur air-eau à Daval (Ecoparc de Daval) sur la parcelle N° 9331, plan N° 22 (zone industrielle) coordonnées 2'606'361/1'124'874.
- M. Samuel Amoos, par l'entreprise Marcel Bonvin et Fils SA, pour l'installation d'une pompe à chaleur air-eau aux Ronques/Granges (Rue de Pré-de-Savioz) sur la parcelle N° 14585, plan N° 45 (zone de faible densité) coordonnées 2'601'625/1'123'380.
- M. Raphaël Gregoretti, par l'atelier d'architecture Immob2000 Sàrl, pour la pose d'une pergola en annexe à une maison d'habitation existante aux Pilettes (Impasse des Pyramides) sur la parcelle N° 9421 propriété de Mme Géraldine Barman et du requérant, plan N° 34 (zone de faible densité) coordonnées 2'608'300/1'127'522.

Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces demandes doivent être présentées par écrit, en deux exemplaires, sous pli recommandé, dans les trente jours dès la présente publication, au Service de l'édilité de la Ville de Sierre.

Il peut être pris connaissance des dossiers déposés à la réception des Services Techniques à l'Hôtel de Ville, du lundi au vendredi, le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Service de l'Edilité et de l'Urbanisme	
Date début de la publication	26 août 2022	
Date fin de la publication	26 septembre 2022	